

ALTITUDE

L'information des habitants de Font-Romeu Odeillo Via



N° 11 - 15 décembre 2010

Cœur de station

Le chalet des Airelles

Horodateurs

La publicité

Le budget des sports

ADSFR

Alexianne Castel

Creus de sang al
Grand Hôtel

Soyons audacieux !

Décembre, le mois est mythique à Font-Romeu. Le froid, la neige, les bourrasques signent le retour du chasse-neige, de la route glissante tout comme du gros anorak et autre plein feu dans la cheminée. Oui mais avant tout, ces ultimes semaines de l'année claironnent le réveil de notre économie après sa léthargie automnale. Une économie qui, il faut bien l'avouer, n'a plus que le tourisme comme unique contributeur. C'est dire si les égards que la Municipalité accorde à l'activité orientent le plus grand pan de sa politique. La Qualité doit alors se conjuguer à tous les modes. Sur le domaine skiable, elle est irréprochable. Savoir-faire des hommes et équipements récents en sont les garants. Le service aux vacanciers ne doit lui non plus souffrir de la moindre défaillance. Accueil de l'Office du Tourisme, gratuité des navettes, animations régulières, événements, installation d'une patinoire en centre ville... sont autant de points qui interdisent tout relâchement. Le fameux confort d'un séjour à la montagne, si décisif dans le choix de notre destination, exige lui aussi toute notre attention. Face à la concurrence, de quels privilèges supplémentaires pourra-t-il jouir ? Le strict et recherché label « Famille Plus » en sélectionne une nuée. Les enfants en sont les premiers bénéficiaires. Dans la vie quotidienne, le client de Font-Romeu aspire à nombre de facilités. Celle de circuler sur des routes déneigées, accessibles et sans encombrements. Facilité d'être informé en permanence sur l'actualité de la station, sa météo, ses loisirs, ses animations, sa culture. Facilité de se garer au cœur de la vie commerçante.

A ce propos, faut-il rappeler la mise en place d'un stationnement payant dès cette fin d'année. L'initiative n'est pas uniquement issue du Conseil Municipal. Nombre de patentés, et que d'usagers romeufontains l'ont de même proposée. En revanche, d'aucuns voudraient déceler dans l'initiative une énième raison d'abreuer les finances communales, voire de désarçonner les habitudes des plus fidèles clients, si ce ne sont celles des plus conservateurs d'entre nous. Face à ces réformes, plus que jamais nous restons à l'écoute des « pro » comme des « anti ». En aménageant des amplitudes horaires gratuites, l'accès aux boutiques comme aux restaurants sera simplifié pour le consommateur. Et dire que le souhait d'une avenue Brousse définitivement piétonne demeure dans les esprits des plus avant-gardistes des commerçants ! On est loin encore, très loin même, de cette alternative placée sous le signe non seulement de la concertation mais aussi du référendum.

La recherche de la qualité passe aussi par le combat d'une pollution visuelle prête à atteindre maintenant des proportions dépassant l'entendement. Il s'agit ainsi d'évincer du paysage la signalétique sauvage, les panneaux disproportionnés et tant de supports publicitaires à la gloire de supermarchés « étrangers ». Quant à l'occupation du domaine public, et notamment des trottoirs, il est temps que le chaland retrouve sur ces voies piétonnières le plaisir d'évoluer en toute liberté, lui l'urbain devenu un temps le vacancier montagnard, hôte d'une station accueillante. Je fais appel au bon sens de tous pour qu'ensemble ces mesures soient expérimentées dans les meilleures conditions. Elles seront susceptibles d'évoluer au gré des tendances du moment, des appréciations des consommateurs comme des commerçants. Avant de démolir, construisons. Soyons audacieux !

Siguem audaços !

Desembre, el mes és mític a Font-Romeu. El fred, la neu, les borrasques anuncien la tornada del lleva neu, de la carretera relliscosa així com del gruixut anorac i altres focs a la xemeneia. Sí però abans de tot, aquestes últimes setmanes de l'any criden el despertar de la nostra economia després de la seva letargia de la tardor. Una economia que, cal reconèixer-ho bé, no té més que el turisme com a únic contribuent. És dir si les consideracions que la Municipalitat concedeix a l'activitat orienten la major cara de la seva política. La Qualitat s'ha de jugar llavors a tots els modes. A l'estació d'esquí és sense compromís. Saber fer dels homes i equipaments recents en són els garants. El servei als turistes no deu, ell tampoc, patir del menor defalliment. Acollida de l'Oficina de Turisme, gratuïtat dels autobosos municipals, animacions regulars, esdeveniments, instal·lació d'una pista de gel al centre ciutat... són tants punts que prohibeixen tot aflujament. La famosa comoditat d'una estada a la muntanya, tan decisiva en la tria de la nostra destinació, exigeix ella també tota la nostra atenció. De cara a la competència, de quins privilegis suplementaris podrà gaudir ? L'estricta i rebuscada etiqueta « Família Més » en selecciona moltíssims. Els nens en són els primers beneficiaris. En la vida quotidiana, el client de Font-Romeu aspira a nombre de comoditats. Aquella de circular sobre carreteres nettes de neu, accessibles i sense embussos. Facilitat de ser informat permanentment sobre l'actualitat de l'estació, la seva meteorologia, els seus lleures, les seves animacions, i la seva cultura. Facilitat per aparcar-se al cor de la vida comercial.

A aquestes paraules, cal recordar que hem decidit de fer pagar l'aparcament des d'aquest final d'any. La iniciativa no és procedent no només del consell municipal. Nombre de patentats i tants d'usuaris de Font-Romeu l'havien proposat. Per contra, alguns voldrien descobrir en la iniciativa un enèsima raó d'abreuar les finances municipals, fins i tot de desconcertar els costums dels clients més fidels, si no són les dels més conservadors de nosaltres. De cara a aquestes reformes, més que mai quedem a l'escolta dels « pro » com dels « anti ». Condicionant amplituds horàries gratuïtes, l'accés a les botigues com als restaurants, serà simplificat per el consumidor. Dir que el desig d'una avinguda Brousse definitivament vianant és manté en els esperits dels més avantgardistes dels comerciants! Som lluny encara, molt lluny fins i tot, d'aquesta alternativa situada sota el signe no només de la concertació sinó també del referèndum.

La investigació de la qualitat passa també pel combat d'una contaminació visual a punt d'atènyer ara proporcions superant l'enteniment. Es tracta així de treure del paisatge el senyalitzador salvatge, els retols desproporcionats així com els suports publicitaris a la glòria de supermercats « estrangers ». Quant a l'ocupació de l'àmbit públic, i sobretot de les voreres, és temps que el parroquià pugui trobar sobre aquestes vies de vianants el plaer de passejar-se en tota llibertat, ell l'urbà fet un temps el turista muntanyenc, amfitrió d'una estació acollidora. Faig una crida al bon sentit de tots, perquè conjunt puguem experimentar aquestes mesures en les millors condicions. Seran susceptibles d'evolucionar en funció de les tendències del moment, de les apreciacions dels consumidors com dels comerciants. Abans d'enderrocar, construïm. Siguem audaços !

Jean-Louis Démelin

Subir ou agir ?

C'est toujours à l'heure de l'ouverture de la station que l'on touche du doigt combien notre ressource économique est dépendante d'un facteur que nous ne maîtrisons pas : la météorologie. C'est ainsi que nous sommes à la merci des aléas climatiques. Alors, que faire ? Subir ? Ou Agir ! Nous devons garder une longueur d'avance sur les caprices possibles de la nature. C'est pourquoi, la diversité de l'offre de loisir dans la station, la qualité de l'accueil, l'amélioration des services sont autant de sujets qui nous concernent tous, car ils sont de notre ressort.

Parmi, les points noirs soulevés par les usagers de la station, les transports, la circulation et le parking dans le centre ville arrivent en tête des suffrages. Ces problèmes concernent les touristes de passage, les résidents principaux ou secondaires, ainsi que les socioprofessionnels. C'est pourquoi la commune a pris le taureau par les cornes pour répondre à cette problématique récurrente. Un système de parking payant, plébiscité par les uns, décrié par les autres, est testé, il sera adapté si besoin, pour obtenir la satisfaction du plus grand nombre. En effet, en la circonstance, l'intérêt général reste l'objectif à atteindre. Certains considèrent que le « tout va bien » est avéré, que l'immobilisme est de rigueur. Appréhendent-ils les enjeux et l'avenir de manière

collective, ou purement individuelle? D'autres participent au débat démocratique qui a été, et reste ouvert sur le chemin du changement. Les participants à la réunion publique du mardi 7 décembre dernier ont fait entendre leurs voix. Déplorons au passage l'absence d'une association représentative des commerçants pour apporter contradiction et propositions collectives aux débats. La présentation des innovations d'Altiservice pour améliorer la qualité des pistes et diminuer les temps d'attente pour l'achat des forfaits a remporté un vif succès.

La grande opération de réduction de l'impact visuel de la publicité sur notre environnement est lancée. Les grands panneaux 4X3 des entrées de la station ont été déposés. La Municipalité respecte la législation en vigueur dans un P.N.R. (Parc Naturel Régional). Cette avancée significative fait de Font-Romeu un pionnier du Parc Naturel des Pyrénées Catalanes. S'engager sur la voie de la raison et du progrès, par une réelle action au service de l'identité du territoire, à l'heure de l'intercommunalité, est naturel et conforme à nos engagements politiques. Rappelons en outre la responsabilité engagée de toutes les parties privées ou publiques ne respectant pas cette loi et qui seraient immanquablement responsables en cas de plainte. Par ailleurs vous nous avez demandé d'interpeller le Conseil Général pour qu'il dépose également dans les meilleurs délais son affichage sur notre commune. C'est chose faite. Nous ne doutons pas de la diligence du Département instigateur du Parc pour montrer l'exemple. En effet, le label Parc est un plus pour

l'activité économique et la promotion d'un territoire, à condition d'être crédible pour les visiteurs.... La commune en la personne de son élu chargé de l'environnement Daniel Gautier a anticipé la nécessaire adaptation de cette loi pour protéger et promouvoir efficacement nos commerces et services. Le chantier consiste à harmoniser signalétique et enseignes, non seulement pour les rendre légales et protéger leurs propriétaires, mais aussi pour redonner une unité et un look harmonieux à notre station.

Christian SARRAN a été promu Directeur de l'Office du Tourisme, il lui revient d'entamer les restructurations et évolutions techniques indispensables pour mener à bien la Nouvelle Politique Touristique de la station. L'accueil dans la station doit retrouver toute sa dimension promotionnelle, c'est aussi l'affaire de tous les prestataires privés.

La traditionnelle cérémonie des vœux du maire sera célébrée à l'espace Colette Besson le 20 Janvier à 19h, toute la population y est chaleureusement conviée. Elle sera à nouveau l'occasion de féliciter les clubs locaux pour leur dynamisme et leurs résultats. En attendant et pour clôturer 2010, un grand feu d'artifice sera tiré le 31 Décembre à 19h, rendez-vous donc au centre ville pour cette fête. Il sera suivi d'un réveillon concert innovant destiné aux jeunes ados (accompagnés ou non de leurs parents) dans la salle de l'entrepôt jusqu'à minuit (Entrée payante).

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'années...

Michel Riff



Cœur de station : La piste de retour prend forme

Le futur aménagement du cœur de la station reste une préoccupation majeure. Plusieurs études sont en cours.

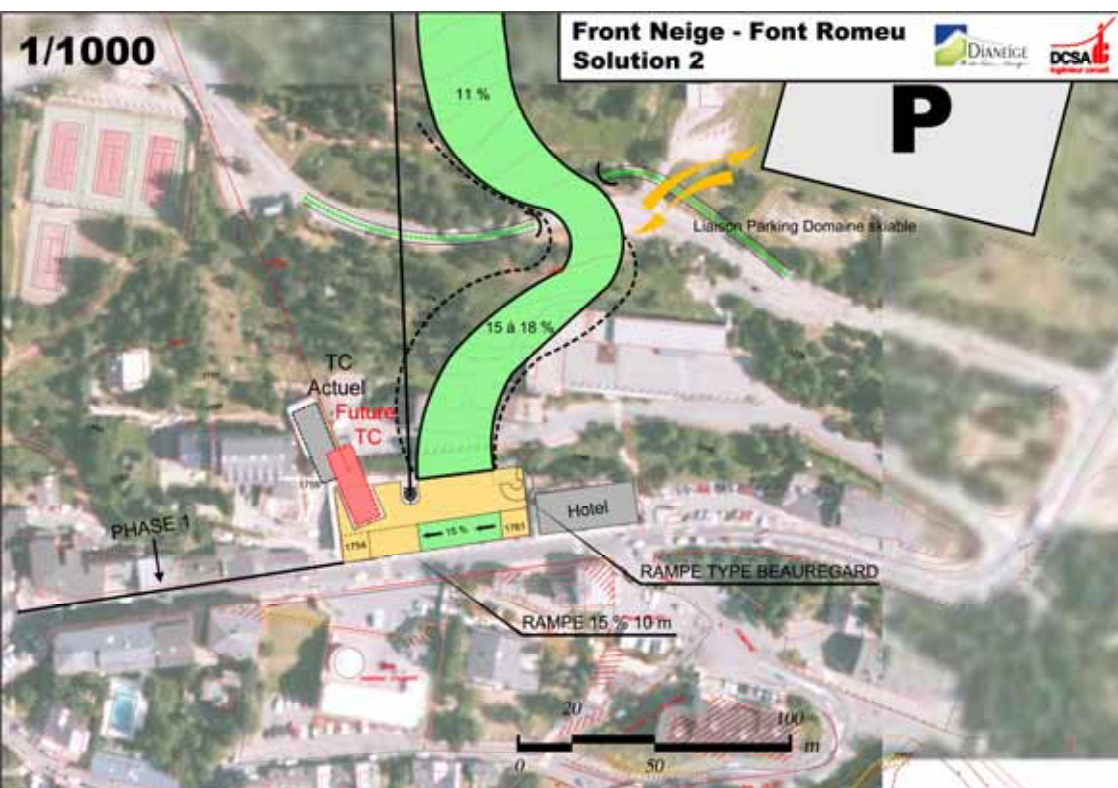
Il y a d'abord celle du profil de la piste de liaison entre l'Office du Tourisme et les Airelles. Il y a également le projet urbanistique, qui doit définir l'organisation architecturale du site. Enfin, il s'agira de créer un bâtiment moderne et adapté susceptible d'accueillir l'Office du Tourisme et une salle multimodale à la fois de spectacles, de congrès, voire de restauration. Hôtellerie, centre aquatique, équipements de loisirs, parkings... doivent compléter cette ambitieuse réalisation. Entre préservation de la nature et développement urbain, l'attention de la Municipalité demeure. Le congrès mondial des jeunes architectes en avait déjà tracé les grandes lignes. C'est donc un nouveau secteur du domaine skiable de Font-Romeu qui est ici annoncé. Le front de neige sera positionné en lieu et place de l'actuel Office du Tourisme. Outre la télécabine qui continuera de transporter ses voyageurs vers les Airelles, une piste et son télésiège seront réalisés sur ce versant, entre le château d'eau de Torremagne et l'avenue Emmanuel Brousse. Vous l'avez compris, l'objectif est de déplacer

dans cet environnement une partie de la foule des skieurs (plus de 10 000 personnes en haute saison) qui évolue uniquement aujourd'hui sur l'actuel domaine skiable.

Il aura fallu plus d'un an pour lancer ce dossier qui doit engendrer une formidable énergie pour le commerce local, enfin susceptible de fixer dans ses artères principales des consommateurs en puissance. Il doit également effacer le principal handicap de Font-Romeu face à ses concurrents : un éloignement désavantageux de ses champs de neige reliés par une route souvent surchargée. C'est dire si en 2011 sa progression est attendue par toute une communauté romeufontaine.

A noter que la commune est à ce jour propriétaire de l'ensemble des terrains. Voilà qui devrait faciliter les différentes négociations financières avec les futurs investisseurs.

Vous découvrez ici les premiers résultats des études réalisées par les bureaux d'études DCSA. Ce n'est qu'une première approche qui laisse entrevoir les perspectives de ce projet ambitieux pour lequel la population sera, au fur et à mesure, informée et consultée.



Urbanisme : les nouveautés

Une brigade de gendarmerie moderne

La nouvelle caserne de gendarmerie, projet initié et décidé par la municipalité précédente, sera terminée, sauf intempéries importantes, dès la fin janvier.

Cette construction est composée d'un bâtiment administratif et de sept villas. Si les villas n'ont pas conquis tous les amateurs d'esthétique de perspectives architecturales, elles restent modernes et confortables. En tous les cas, elles seront accueillies avec grand plaisir par nos gendarmes et leurs familles.

Le projet, réalisé sur un terrain communal, a été piloté par la communauté de communes Pyrénées Cerdagne.

Son financement est assuré par les loyers de la Gendarmerie nationale (50%) et à part égale par la communauté de communes et par la commune de Font-Romeu.

L'inauguration n'est plus très loin.

Zélée la police de l'eau !

Chacun sait combien la commune a été éprouvée par l'orage du 11 juillet.

Il aura fallu pas moins de trois mois pour remettre en état les rues ravagées, les réseaux pluviaux désagrégés, le centre équestre et le golf défoncés.

Ces travaux ne souffrant aucun délai, étant d'une nécessité absolue, ont mobilisé nombre de personnels communaux ainsi que d'entreprises de voiries.

Sans oublier la maison d'enfant qui a subi des dégâts monstrueux et contrainte à la fermeture. Grâce à une forte mobilisation l'établissement a pu à nouveau accueillir des pensionnaires dès le mois de septembre.

Dans cette agitation il est tout de même une petite dégradation oubliée, un petit bassin réalisé quelques jours avant l'orage et détruit par celui-ci.

Nous ne le savions pas mais la réfection de cette petite retenue d'eau, en sortie de la traversée de ruisseau boulevard de Campredon, destinée à éviter aux truites de se fracasser sur les roches était d'une priorité absolue. Mais heureusement notre police de l'eau veille !

Elle a su rappeler ce devoir prioritaire par une belle amende de 18000€ !

Il est vrai que la sécurité de nos concitoyens ou l'accueil d'enfants malades est bien peu de choses au regard de la santé de nos truites.

Pour un commerce plus accessible

Les membres du conseil municipal ne sont pas procéduriers, loin s'en faut !

S'ils éprouvent la nécessité de réguler l'utilisation des espaces publics, l'affichage, le stationnement ou autre, c'est bien parce que l'anarchie générale qui dans ces domaines faisait loi jusqu'à présent est préjudiciable au commerce et à l'image de la ville.

Les enquêtes de satisfaction réalisées jusqu'à ce jour le mettent en évidence.

En son temps l'association des commerçants s'était préoccupée de ce problème en lieu et place de la municipalité de l'époque. Depuis rien n'avait été engagé alors qu'à chaque saison les problèmes s'accroissent.

Face à une concurrence de plus en plus agressive des proches centres commerciaux il n'est que temps de faciliter l'accès à nos commerces et nos restaurants, d'améliorer la circulation piétonne de nos clients et de donner à notre station un aspect des plus accueillants, propre et écologique.

Tout ce qui a été réalisé jusqu'à présent : containers enterrés, horodateurs place du casino, panneaux d'affichage publics, stationnements interdits sont des éléments destinés à aider ce commerce qui souffre.

Peut-on donc s'arrêter en chemin et abandonner cette belle idée de transformer notre station ?

Rien n'est irréversible et la municipalité sera la première à prendre ses responsabilités comme elle le fait aujourd'hui si certaines de ses initiatives manquaient d'efficacité. Elle ne pourra rien changer sans la participation et la compréhension de tous.

La discipline, le respect de ses pairs comme la fraternité sont aussi les clés du succès de Font Romeu.

Une nouvelle réglementation du stationnement

À partir du 15 décembre, une nouvelle réglementation du stationnement est appliquée. Elle concerne les parkings des places Cappelle, de la Fontaine du Ginèbre, du Casino et des Pyrénées ainsi que les zones de l'avenue Brousse et des rues Maillol et Cappelle. La mesure autorise un stationnement gratuit la première demi-heure sous condition d'avoir retiré son ticket à l'un des horodateurs. La deuxième demi-heure sera payante au prix de 0,50 ct d'€. Les tarifs de la 3^e et de la 4^e demi-heure seront de 1€ chacune. L'amplitude horaire sera de 9h à 12h puis de 14h à 18h30.

L'accès libre au parking Borrel, place Calvet et du Menhir demeure tout comme sur les avenues Joffre et d'Espagne.

Font-Romeu-Pyrénées 2000, leader pyrénéenne.

Avant chaque saison d'hiver le journal l'Equipe publie dans un magazine spécial le classement des stations de ski françaises. A l'instar de l'année précédente, Font-Romeu - Pyrénées 2000 maintient le cap dans le peloton de tête des stations pyrénéennes, leader avec St Lary. Le palmarès national fait apparaître combien notre commune est appréciée, devançant Avoriaz, Autrans, Pra-Loup, les Angles... Quant à la couronne suprême, elle revient conjointement à la Plagne et à Val d'Isère. A noter qu'une double page rédactionnelle, illustrée d'une photo du village d'Odeillo et de son Four Solaire a été accordée par le célèbre journal des sportifs.

L'avenir du CNEA en bonnes mains



Les Ministres successifs, Bernard Laporte puis Rama Yade l'avaient annoncé, le Centre National d'Entraînement en Altitude (CNEA) doit retrouver son aura auprès des plus grands champions. L'équipement unique en Europe mérite en effet autant d'attention. Hugues Moret, chef de Cabinet du Ministère, devait ainsi déclarer : « Il est vrai que le site n'a pas fait l'objet de réflexion stratégique depuis très longtemps et ne correspond plus à ses missions alors même que l'Etat a toujours rempli ses obligations de propriétaire. L'excellence sportive est l'objectif principal mais ce n'est pas le seul. Il convient de renouveler les synergies en termes de coopération, aux fins de développement économique et touristique. On ne pourra pas conserver le statu quo. Il ne faut donc pas rester passif mais proposer un projet rénové, moderne et actualisé, à l'instar de la restructuration réussie des grands établissements du Ministère, qu'il s'agisse de L'INSEP, du CREPS de Bretagne devenu « campus de l'excellence sportive » ou encore des Ecoles Nationales de ski et d'alpinisme ainsi que d'équitation ».

C'est bien cette nécessité et cette volonté qui ont conduit la nomination de Gérard Bessière, directeur de projet, chargé de piloter cette mission et d'associer très étroitement l'ensemble des acteurs. Il s'agit donc bien d'une ambition collective dont la Municipalité de Font-Romeu est partie prenante.


Odeillo retrouve son commerce

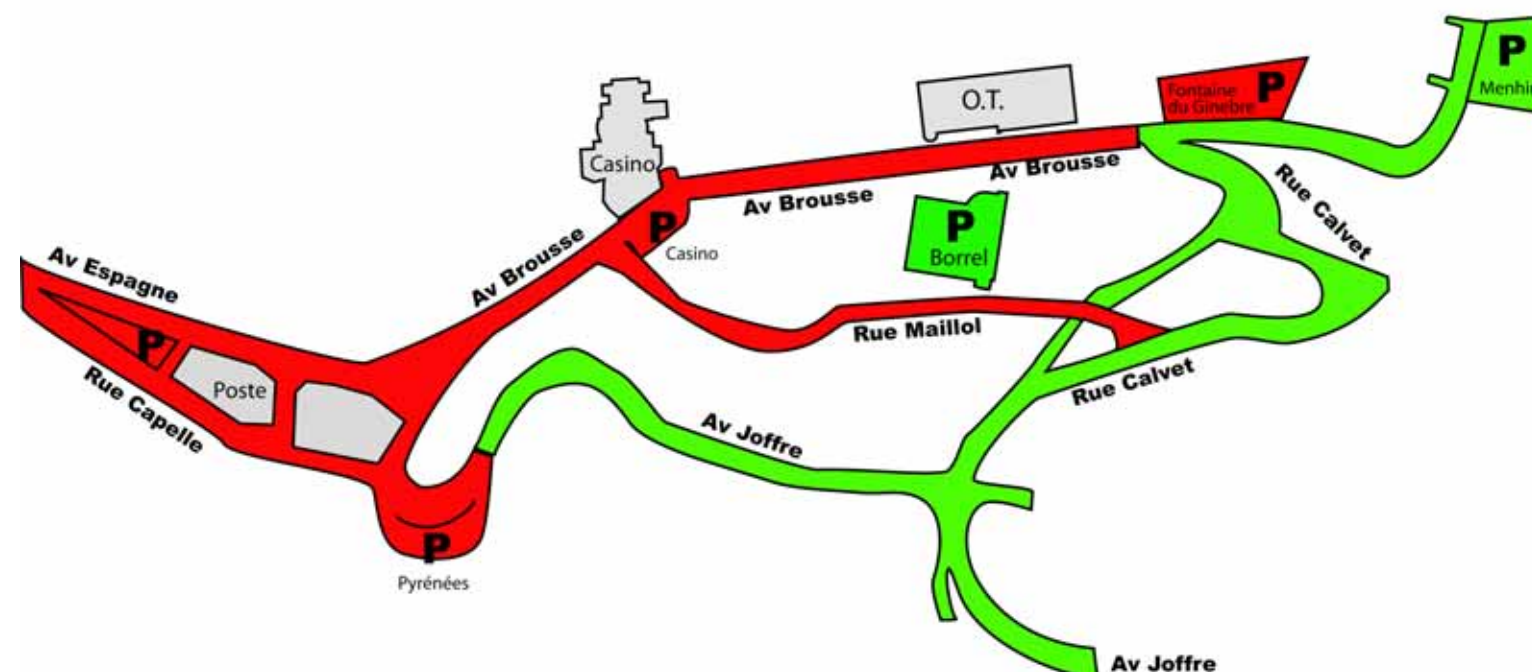
En lieu et place de l'ancienne boulangerie, au 11 rue de la République, la Grange d'Odeillo vient d'ouvrir ses portes. Attendu par toute une population locale, ce commerce « multi-services » sera opérationnel 7 jours sur 7. Il comble ainsi une lacune commerciale qui sévissait dans le village depuis plusieurs années. Sandrine Paulin en est l'instigatrice. Elle souhaite répondre à une attente légitime en proposant nombre de produits : alimentation, épicerie, presse, cadeaux et même relais Poste. Au moment où la fidélité à son commerçant conditionne son maintien, il ne fait aucun doute que les Odeillanais (et les autres) sauront s'approprier ce précepte.

Pour toutes vos événements n'oubliez pas les techniciens locaux.

DCPA Animation Michel et Georges PUIG 0616471672
JOËL Animation 0468301142
SON et LUMIERE Richard VILLA 0676478772

Stationnement

Zone payante 
Zone gratuite 



Accompagner le deuil...

Un accueil et une écoute pour les personnes en deuil.

- Une *écoute* téléphonique, dans l'anonymat pendant nos permanences.
- Des rencontres individuelles.
- Des groupes d'entraide.
- Un « CAFE-DEUIL » ET DES « RANDO-DEUIL »
- Les rencontres ont lieu 1 fois par mois, les jours et les horaires sont définis en commun.
- Vous serez *Accueilli, Écouté* et vous pourrez *Partager* en toute *Confidentialité* cette épreuve dans la *Solidarité* d'un *Soutien mutuel*.

« Parfois, le simple fait de se préparer à parler peut alléger la sensation que nous éprouvons. »
Boris CYRULNIK - « Un merveilleux malheur »

« Souvent, son existence ne permet pas toujours de trouver un sens à la mort, mais cela permet au moins de redécouvrir un sens à sa vie. »
Joyce JAKES - « Les saisons du deuil »

PERMANENCES



3, rue Déodat de Séverac
66000 Perpignan

☎ : 04.68.85.43.04
☎ : 06.50.81.93.30
✉ : asppo@wanadoo.fr

N° SIRET : 424 410 454 00034

ACCOMPAGNER LE DEUIL...

ASP-P.O L'OLIVIER



A qui s'adressent nos formations ?

A tous les professionnels des secteurs du *Sanitaire* et du *Médo-Social* :

- ☉ Aux structures *Médo-Sociales*
- ☉ Aux structures de *Soins*
- ☉ Maisons de *Retraite*
- ☉ Services de *maintien à domicile*
- ☉ Associations des *usagers* des secteurs *Sanitaire Médo Social*

Les intervenants

- ☉ **Christine BEAUREPAIRE**
Présidente et Formatrice de l'ASP - P.O L'OLIVIER
- ☉ **Marie-Claude FABRESSE**
Formatrice
- ☉ **Sonia DUPRAT**
Psychologue Clinicienne et Formatrice
- ☉ **Danielle FERRANDO**
Psychologue Clinicienne et Formatrice
- ☉ **Hervé MEAT**
Consultant en Deuils et Perte et Formateur.

PERMANENCES

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :

☎ 09h00 - 12h00
☎ 13h00 - 16h30

FORMATION PROFESSIONNELLE

ASP - P.O L'OLIVIER



Organisme dispensateur de formations
N° Agrément : 13-84-00970-64
N° SIRET : 424 410 454 00034

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :

☎ 09h00 - 12h00
☎ 13h00 - 16h30

Nous contacter pour toutes demandes complémentaires et tarifs.

Le père Noël est bien passé à Font-Romeu : c'était magique !

Dans son entrepôt, les lutins du Père Noël ont offert des crêpes, du chocolat chaud, du vin chaud, des papillotes et viennoiseries aux parents et aux enfants.

L'atelier du père Noël était drôlement bien décoré. Il y avait même des jeux gonflables et des jeux en bois pour les enfants. Il faisait bon à l'intérieur. Un caricaturiste a croqué les visages des enfants pendant tous l'après midi. Pas avec ses dents, avec un crayon ! Ensuite, le Père Noël a fait sa distribution au Casino dans un salon enchanté. D'ailleurs, il nous a chargé de remercier vivement tous les lutins qui ont créé la magie de cet après-midi là et particulièrement Katell Matet pour toute l'organisation accompagnée du :

- Le comite d'animation : Philippe Piera, Carole Breton, Julia LLense, Michèle Moné, Merixtell Moné, Mary Rouyre, Henri Clavel, Annie Garabe,

- Le casino et son personnel,
- Le PIJ avec Nicolas et les ados,
- Tout le personnel de la crèche,
- Le personnel des Airelles,
- Le personnel des centres de loisirs,
- Nicolas Cayzac pour les photos,
- M Vila et son épouse pour la patinoire et le manège,
- Les services techniques de la Commune,
- Le remarquable travail du caricaturiste du jour et sa disponibilité Simon Garcia,
- Le responsable des jeux gonflables et en bois,
- La Bandas « PATCH É CO » 8 lutins et le Père Noël,
- Castel fuel pour le chauffage,
- La Police Municipale,
- M. Tricaud et M. Mazel pour la carriole et 2 poneys mis à la disposition du Père Noël pour son arrivée .



Le décor de l'entre-pots

Merci à tous.

Le Père Noël est fier du travail d'équipe accompli !

Joyeuses fêtes

Une mission ministérielle tant attendue par l'ADSFR !

Renouvellement du bureau de l'ADSFR.

L'ADSFR (Association de Défense du Site de Font-Romeu), après sa dernière assemblée générale du mois de novembre dernier a renouvelé son bureau qui depuis le 23 novembre est désormais dirigé par Jean-Luc FOUIN et André BEGUE (co-présidents), Ludovic JANY, Eric REBOURG, Johann RAGE et Daniel HARDELIN (vice-présidents). Cette composition permet à l'ADSFR d'être la plus représentative des différentes entités composant ce site sportif (collège, lycée, CNEA et STAPS). Ainsi recomposé, le bureau a souhaité rencontrer très rapidement les différents responsables qui devront fixer les orientations du site.

Des rencontres menées « tambour battant ».

L'association a donc souhaité informer les personnalités concernées par le dossier du changement de bureau, de ses orientations et surtout entendre leurs interlocuteurs sur leur contribution dans le projet commun qui devra servir au développement du site. Voici le calendrier de ces rencontres :

- 7 décembre Monsieur SALVAN, Proviseur du lycée/collège
- 8 décembre Monsieur VERGNAUD, directeur du CNEA
- 15 décembre Monsieur VERDIE, directeur du STAPS
- 16 décembre Monsieur BESSIERE, chargé de la mission ministérielle
- 20 décembre Madame DELIEUX, conseillère régionale
- 21 décembre Monsieur DEMELIN, maire de Font-

Romeu

Une situation tendue dans le fonctionnement du site.

Au fil des rencontres, force est de constater que les différentes entités rencontrent des difficultés de fonctionnement. Les rapports entre elles souffrent du manque d'organisation structurelle dans le fonctionnement global du site. Chacun des responsables s'exerce à remplir les missions qui sont les siennes mais lorsqu'il s'agit du fonctionnement commun, ils ne savent pas qui doit en assumer les responsabilités et la charge (viabilisation, déneigement, stationnement...). Alors chacun appelle de ses vœux une nouvelle organisation qui réponde à un projet collectif. Et chaque responsable sait l'importance de ce projet commun car la pérennité de leur structure en dépend. Personne ne peut faire cavalier seul sur un site unique sans mettre en péril la pertinence de son développement.

Une mission ministérielle qui vient à point nommée.

C'est donc dans un contexte délicat que le ministère des sports, conscient du potentiel et de l'importance que peut et doit jouer le site de Font-Romeu, a chargé Monsieur BESSIERE d'une mission cruciale. Sous l'autorité du Préfet de région et du cabinet du ministre, cette mission devra dans les 18 mois fixer le projet commun du site et la structure qui le fera vivre. C'est

ainsi que l'ensemble du site et donc chacune des entités qui le composent, verra sa pérennité assurée.

L'espoir renaît avec des ambitions considérables.

Fort de cette volonté ministérielle, Monsieur BESSIERE mènera sa mission avec le souci d'entendre mais surtout de permettre à tous les intéressés de construire ce projet et cet avenir. Avec la contribution du plus grand nombre et de l'ADSFR, l'objectif sera d'inscrire Font-Romeu dans l'excellence sportive, tant au niveau national qu'international. L'ADSFR se félicite du développement souhaité par le ministère et contribuera sans limite aux réflexions qui permettront d'envisager enfin un fonctionnement structurel harmonieux pour le développement du site. Alors, même si au quotidien, les difficultés sont très importantes et que nous nous devons de les dénoncer. Le faire contribue à défendre ce site. Mais ce qui importe le plus c'est l'avenir et à ce titre l'ADSFR travaillera d'arrache pieds au risque de faire croire qu'il de s'agit plus de l'Association de Défense du Site de Font-Romeu mais de l'Association de Développement du Site de Font-Romeu. Si tel est le cas, l'ensemble du bureau s'en félicitera. Alors pour cette fin d'année, nous désirons présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2011 à Monsieur BESSIERE dans la réussite de sa mission.

Le bureau de l'ADSFR

Chalet des Airelles : « les enfants seront rois !!! »

Nombre d'initiatives à l'égard des plus jeunes vacanciers animeront le chalet des Airelles cet hiver



Les Airelles

Une nouvelle saison d'hiver s'annonce, empreinte à la fois d'appréhensions bien légitimes et d'ambitions sans cesse renouvelées pour toute personne impliquée dans ce secteur d'activité.

Sur les pistes, la restauration d'altitude occupe une place prépondérante. Ainsi, la gestion des chalets de l'Est et de la Calme a été reconduite aux mêmes exploitants. Ils n'ont eu de cesse d'en améliorer l'accueil et le fonctionnement et lustrent l'image de notre station.

Pour le chalet des Airelles, les beaux jours ont été mis à profit, outre la maintenance courante, pour mettre en

conformité les barrières de sécurité de la terrasse extérieure et remplacer la moquette de l'entrée principale.

Une presse à carton vient également soulager les efforts du personnel, démarche écologique en prime.

Au niveau de l'accueil général, et afin de conforter le label « Famille plus », différentes actions et services sont mis en place:

- Le menu « enfant » est revu. Il s'enrichit dans son assortiment.

- Un nouvel espace enfant est créé, équipé de différents jeux et d'un écran projetant des dessins animés.

- Au moment du déjeuner, il est offert à tous les enfants de moins de 6 ans, un ticket pour un goûter gratuit dans l'après-midi. Belle occasion pour retarder le retour encombré des automobilistes.

- Avec cette collation, une pochette surprise au logo de la station est distribuée à tous ces petits champions.

En ce début d'hiver, nous savons que nous pouvons compter sur le dévouement et l'engagement de tout le personnel appelé à travailler dans cet établissement.

Ils savent qu'ils sont des ambassadeurs de Font-Romeu. Nous les en remercions bien vivement.

En termes d'objectifs, c'est un challenge majeur pour l'équipe dirigeante qui doit atteindre les résultats les plus probants, à l'image de la saison précédente et de ses heureuses retombées économiques pour la commune.

Et si « Dame nature » joue le jeu, cette saison 2011 devrait être un excellent cru.

Les membres du conseil d'exploitation de la régie des Airelles

La patience récompensée

Lancée il y a plusieurs années maintenant, la réalisation de la nouvelle zone technique des Airelles touche à sa fin.



La nouvelle zone technique des Airelles

Investi dès le début de l'été par les personnels d'Altiservice pour des raisons d'organisation logistique, de sécurité au travail, de respect des règles environnementales et de plan de charge pour la préparation de la saison hivernale, ce bâtiment d'une surface de 1500 m², qui a pour vocation la maintenance du parc roulant et des remontées mécaniques, abrite également un magasin de pièces détachées, des lieux de vie et vestiaires et les garages du parc roulant.

Ses principaux équipements, qui font de ce bâtiment technique, un modèle qui suscite l'envie dans les stations des Pyrénées, se composent d'un pont roulant de 5 tonnes, un pont PL de 28 tonnes, un pont VL de 4 tonnes et d'une

distribution centralisée et informatisée des hydrocarbures. Conforme d'une part à la réglementation du travail grâce notamment au système d'aspiration des fumées et des gaz d'échappement et aux équipements de levage, et d'autre part aux exigences environnementales avec quai de tri de

déchets, cuves de carburants à double paroi avec détecteurs de fuites, récupération et traitement des eaux de lavage et des écoulements issus des zones de garage et de réparation, cette nouvelle zone technique est régulièrement citée en exemple par la CRAM Languedoc Roussillon.

Les systèmes de récupération des eaux de pluie pour le lavage des véhicules, l'engazonnement des abords et la plantation de nombreux pins à crochets, la distribution de l'air comprimé et des huiles sur les postes de travail, et la séparation des circulations entre engins chenillés et engins sur pneus complètent ce remarquable tableau, le dernier fleuron des investissements contractuels, issu de notre contrat de délégation de service public.

Enfin, par souci constant de répondre aux nouvelles exigences, notamment celles engendrées par les énormes

productions de neige de sa nouvelle installation d'enneigement artificiel, Altiservice vient de se doter de 2 nouvelles machines de damage, une « Beast » de marque Prinoth, une des plus imposantes et puissantes du marché avec 530 CV et 7 mètres de large, la première dans les Pyrénées, ainsi qu'une Everest treuil dernière génération de 430 CV, soit un investissement total de 628 000 €.

Que ne ferait-on pas pour la première station des Neiges Catalanes ?

Alain Luneau

Montpellier la station de Font-Romeu



Depuis 3 ans, la participation de Font-Romeu au Marché de Noël de Montpellier confirme combien l'entente est parfaite entre les deux Capitales, celle de la Région et celle de la montagne catalane. Cette proximité, géographique comme identitaire, est aujourd'hui idéale pour mettre en lumière Font-Romeu et son tourisme. Lors de l'inauguration du Marché de Montpellier, les maires des deux communes, Hélène Mandroux (Montpellier) et Jean-Louis Démelin (Font-Romeu) ont souligné ce besoin de coopération en rappelant combien l'appellation « Font-Romeu, la station de Montpellier » était devenue une belle évidence. Durant tout le mois de décembre, un chalet aux couleurs romeufontaines deviendra un véritable Office du Tourisme ouvert aux quelque 25 000 visiteurs/jour. Pas étonnant si depuis quelques saisons la clientèle héraultaise semble de plus en plus nombreuse à glisser sur nos pentes.

Les enquêtes qualité

Les enquêtes qualité dispensées auprès des consommateurs guideront une recherche permanente de l'excellence. Comment mieux vendre Font-Romeu ? Voilà déjà un objectif vers lequel l'Office du Tourisme et sa nouvelle organisation entend se diriger. Un site internet, véritable vitrine commerciale, revu et corrigé, plus efficace et combien attractif sera alors l'outil le plus performant au service d'un marketing des temps modernes en partenariat avec les socioprofessionnels du cru. Cette marche en avant devance le projet de l'aménagement du cœur de station. L'arrivée d'une piste de ski sur l'avenue Brousse délivrera définitivement le commerce local de ses angoisses du moment prisonnières d'une crise internationale. Mieux vaut la contourner que l'affronter.

Noël à Chocolat famille



Jeudi 16 décembre 2010 tous les enfants et parents du chocolat famille ont écouté avec émerveillement les contes des lutins du Père Noël

Chocolat famille vous souhaite de joyeuses fêtes !

Publicité : le conseil municipal affiche sa volonté de changement

1/ Rappels sur la publicité (loi du 29/12/1979)

Réglementation générale

La loi n° 79-1150 du 29 décembre 1979 relative à la publicité, aux enseignes et aux pré-enseignes a été codifiée aux articles L.581-1 à L.581-45 du code de l'environnement par l'ordonnance n° 2000-914 du 18 septembre 2000 et constitue désormais le chapitre unique du Livre V « Préventions des pollutions, des risques et des nuisances », titre VIII « protection du cadre de vie ».

La commune de Font Romeu-Odeillo-Via étant située à l'intérieur d'un Parc Naturel Régional (PNR), la loi qui s'applique est donc la suivante :



Sortie de Font-Romeu, direction L'Ermitage

* Hors agglomération

- Toute **publicité** est interdite. Ceci constitue la règle générale non spécifique aux PNR. Il est possible de déroger à cette loi en constituant une Zone de Publicité Autorisée (ZPA).

- Les **pré-enseignes** suivent les dispositions régissant la publicité ; elles sont donc interdites. Seules les pré-enseignes dites dérogatoires sont autorisées. Comme pour la publicité, l'élaboration d'une ZPA permet de réintroduire toutes les pré-enseignes.

- Les **enseignes** sont autorisées sur le lieu où s'exerce l'activité.

* En agglomération

- Toute **publicité** est interdite. L'institution d'une Zone de Publicité Restreinte (ZPR) ou Elargie (ZPE) permet de réglementer une implantation de la publicité à l'intérieur de l'agglomération située dans un PNR.

- Les **pré-enseignes** sont interdites. Cette interdiction peut-être levée par l'institution d'une ZPR ou ZPE. Les pré-enseignes dérogatoires sont autorisées dans les communes de moins de 10 000 habitants, et non incluses dans une communauté de communes de plus de 100 000 habitants.

- Les **enseignes** sont autorisées sur le lieu où s'exerce l'activité.

La commune doit réserver à l'affichage d'opinion et à

la publicité relative aux activités des associations sans but lucratif la surface minimale de quatre (4) mètres carrés plus deux (2) mètres carrés par tranche de 2 000 habitants au-delà de 2 000 habitants (article L581-13, 2^{ème} alinéa).

Pouvoirs et obligations du maire

Les obligations du maire

- Le maire doit faire aménager sur le domaine public communal un ou plusieurs emplacements destinés à l'affichage associatif.

- Le maire doit motiver les refus d'autorisation pour les enseignes.

- Le maire doit tenir à la disposition du public les dispositions relatives à l'affichage.

- Le maire est tenu de faire usage de ses pouvoirs si les associations agréées en font la demande. Sont qualifiées d'agréées les associations exerçant leur activité dans le domaine de la protection de la nature et les associations locales d'usagers.

Les pouvoirs du maire

- Le maire, après avis de la commission départementale des sites et du Conseil Municipal, peut interdire par arrêté toute publicité sur des immeubles présentant un caractère esthétique, historique et pittoresque.

- Dès la constatation d'une irrégularité, le maire prend un arrêté ordonnant la suppression ou la mise en conformité du dispositif. L'arrêté est notifié à l'afficheur et s'il n'est pas connu, à l'annonceur.

- L'arrêté fixe un délai pour la suppression ou la mise en conformité du dispositif. A l'expiration du délai, la personne est redevable d'une astreinte (perçue au bénéfice de la commune).

- Le maire peut faire exécuter d'office les travaux prescrits par l'arrêté à la fin du délai fixé par celui-ci. Cette notification doit être faite huit jours à l'avance.

2/ Cas de Font-Romeu Odeillo-Via

Le Conseil Municipal de Font-Romeu-Odeillo-Via a décidé, lors de la séance du 14 mai 2009, l'instauration d'un règlement local de publicité (RLP), avec la création d'une zone de publicité restreinte (ZPR) qui permettra les annonces publicitaires dans le respect de la réglementation. Le groupe de travail nommé par le Préfet et composé d'élus et de socio-professionnels a commencé à travailler et une première réunion a eu lieu le 20 janvier 2010.

Dans un PNR comme celui des Pyrénées Catalanes, la loi bannit la publicité et les pré-enseignes. Notre démarche permettra ainsi de rentrer dans la légalité en autorisant l'affichage publicitaire, mais un affichage contrôlé dans l'intérêt de tous, commerçants, visiteurs ou habitants permanents. La réglementation mettra fin à l'anarchie en terme de publicité, anarchie due à la surenchère en cours et qui est préjudiciable à tous; elle limitera le nombre, la taille et l'emplacement des affichages publicitaires, enseignes et pré-enseignes, en s'inspirant de celles de stations touristiques prestigieuses. Elle favorisera l'utilisation exclusive de micro-signalétique, seule tolérée en PNR, esthétique et uniforme sur l'ensemble du territoire.

En attendant la mise en place de la ZPR, aucune implantation de panneau publicitaire ne sera autorisée et les panneaux les plus grands, les plus visuellement agressifs, seront éliminés. Dans cette logique, la municipalité a mis un terme au contrat qui la liait à une entreprise de publicité pour du mobilier urbain avec une face de 4 m² de publicité, sachant aussi que, hors assouplissement éventuel par une ZPR, la loi interdit tout panneau publicitaire scellé au sol dans un PNR, que ce



Exemple de panneau enlevé, route de Vua

soit sur le domaine public ou privé.

Selon la procédure légale, tout projet de pré-enseigne ou d'enseigne devra faire l'objet d'une demande écrite auprès du service d'urbanisme de la mairie, qui délivrera ou non l'autorisation d'implantation dans un délai de deux (2) mois, en motivant obligatoirement l'éventuel refus. Toute publicité installée sans autorisation écrite du maire sera immédiatement déposée sans sommation par les services municipaux aux frais du contrevenant.

La commune a installé en divers lieux de son territoire sept (7) panneaux de 2 m² pour l'affichage d'opinion et associatif, ce qui est donc largement au delà de la surface légale. L'affichage sauvage est donc formellement interdit sur le territoire de la commune de Font Romeu-Odeillo-Via, et pourra donner lieu à des poursuites pénales de l'afficheur, et/ou de l'organisateur du spectacle ou du bénéficiaire de l'affichage publicitaire.

Les panneaux publicitaires sur les murs d'immeubles devront être déposés ; la mise en place de publicité n'est envisageable qu'en tant qu'enseigne publicitaire, en liaison avec l'activité de l'immeuble ou de l'emprise foncière sur laquelle elle est installée.

Les Services municipaux sont chargés de :

1/ faire enlever ou enlever au plus vite, en priorité sur le domaine public :

- toute publicité ou fléchage sur les arbres, rochers et monuments naturels ;
- toute publicité en dehors de l'agglomération ;
- toute publicité sur mur d'immeuble, sans liaison avec l'activité de l'immeuble ;
- toute publicité ou fléchage sur le mobilier urbain (poteaux, barrières,...) ;
- tout affichage sauvage ;
- toute flamme publicitaire ou banderole, sauf celles placées dans le cadre d'événement temporaire, en particulier organisé par une association communale ;
- toute publicité pour des programmes immobiliers plus de un (1) an avant le début des travaux ou plus de un (1) an après la livraison (installation des premiers occupants) ;
- toute publicité scellée au sol de plus de 2 m², les autres étant encore tolérées pendant la phase de préparation du RLP.

2/ veiller à la non installation de nouvelle publicité.

Finalement, pour une meilleure esthétique et une meilleure lisibilité des informations par le public, il est demandé aux personnes concernées d'enlever toutes les enseignes ou pré-enseignes d'établissements définitivement fermés, et aux agences de mettre fin à l'affichage, directement sur les murs et balcons des biens en vente, de leurs panneaux « à vendre » et « vendu ».



Cœur de station, en venant de L'Ermitage



Réorientation budgétaire pour le sport

L'ESCB, le projet de réaménagement et son fonctionnement remis en question.

Après avoir pris à bras le corps l'avenir de l'Espace Sportif Colette Besson et du golf, le Conseil Municipal a décidé de donner plus de cohérence à ces deux structures, c'est pourquoi désormais l'entrée du golf se fait par le « club house » de l'ESCB. Des travaux ont été effectués pour une meilleure utilisation du premier niveau, la salle de fitness a été agrandie et les appareils de musculation n'empiètent plus sur le parquet. Ce matériel a été rénové et semble donner satisfaction aux usagers. Le squash également a été totalement restauré. Un projet de transformation de l'ESCB a été imaginé pour le doter d'une toiture photovoltaïque et en faire un centre de préparation sportive avec unité de récupération et cryothérapie pour Londres 2012. Malheureusement, les travaux de l'entrée ont traîné et ont été plus onéreux que prévu. Et le projet de centre de préparation sportive de l'ESCB, qui se devait d'être complémentaire du CNEA, n'a pas convaincu.

Pendant ce temps, le coût de fonctionnement de l'ESCB et du Golf continue d'être très important et menace notre capacité d'autofinancement pour les projets de l'école et du retour skis aux pieds en centre ville. Le Conseil Municipal a donc décidé de revenir sur ces visions d'avenir et sur ce fonctionnement que je me suis efforcé de mettre en place. Je comprends parfaitement ces motivations, même si je le regrette. C'est pourquoi j'ai demandé au Conseil Municipal de ne plus être en charge de ces deux structures. Je tiens néanmoins à remercier le personnel concerné qui a toujours répondu aux demandes que j'ai formulées. Il semblerait que ma vision de l'ESCB était quelque peu idéaliste (même si les enquêtes de satisfaction semblaient me donner raison). Alors à partir de maintenant je me consacrerai à d'autres sujets

Font-Romeu, capitale de la course en montagne.

Et oui, c'est dans le domaine de la course en montagne, c'est-à-dire du trail, que mon énergie servira. Grâce à Kilian JORNET et Mireia MIRO, tous les projecteurs se tournent progressivement vers Font-Romeu pour ce qui concerne le trail. Nous avons aussi la chance d'intéresser fortement la société SALOMON (principal sponsor de Kilian) pour promouvoir la course en montagne.

La Romeufontaine les 15 et 16 janvier.

La Romeufontaine des 15 et 16 janvier va ainsi devenir la première épreuve du challenge « Salomon Endurance » : premier trail sur neige à intégrer le challenge le plus fréquenté en France.

Nous avons décidé de limiter à 1200 le nombre de concurrents pour que l'organisation soit à la hauteur de cet événement. Je dois d'ores et déjà exprimer ma plus grande satisfaction de voir un tel engouement bénévole pour l'organisation de la Romeufontaine. Au 24 novembre, le comité d'organisation des trails de Font-Romeu se réunissait pour la troisième fois et comptait plus de 80 membres. Lorsque chacun se plaît à dire que c'est la crise du bénévolat et que nous ne savons plus construire d'histoire collective, je jubile de partager avec autant de nos concitoyens cette aventure.



Kilian sera présent lors de la Romeufontaine le

Le monde associatif est vraisemblablement ma vraie nature ! La dernière réunion du comité d'organisation se tiendra en mairie le 5 janvier et nous serons heureux d'accueillir de nouveaux bénévoles à cette occasion. En effet, jamais nous ne serons trop nombreux. Lors du prochain journal municipal, j'aurai l'occasion de remercier l'ensemble de ces bénévoles, le CNEC, le PGHM et autres personnes qui auront, j'en suis convaincu, contribué à une réussite totale et exemplaire. Cette organisation de la Romeufontaine nous servira alors à préparer la Kilian Classik des 2 et 3 juillet, qui sera un rendez-vous populaire mais aussi international de la course en montagne, très fortement soutenu par Salomon international. Et d'ici cet été, un projet se met en place pour concevoir des parcours de course en montagne comme il en existe pour la randonnée et le VTT.

La politique associative

Enfin, je continuerai mon implication dans le travail qui consiste à la meilleure lecture de l'activité de chaque association sportive, qui nous permet de décider des subventions municipales. Il est important pour le Conseil Municipal de faire ressortir certains critères qui permettent de construire une politique très claire des aides communales. Je prendrai l'exemple de clubs qui comptent majoritairement des habitants de Font-Romeu et qui seront prioritairement aidés.



André Bègue

Une patinoire écologique



L'expérience d'une patinoire au cœur de la station l'an dernier a été probante. En ce lieu si prisé des vacanciers, sur l'esplanade des Comtes de Cerdagne, c'est une animation des plus populaires qui avait été observée. Du coup, semblable initiative se devait d'être renouvelée. Et c'est ainsi qu'une patinoire de 300 M2 (20x15m) sera installée durant toute la saison d'hiver. Un équipement écologique a été choisi. Dépourvu de production de glace, si gourmande en eau et électricité, il respecte les règles élémentaires environnementales. Issue d'une toute nouvelle technologie, cette patinoire garantira autant de plaisir et de sensations qu'une « vraie ». C'est du moins l'avis de nombreux spécialistes du patinage artistique et autres hockeyeurs. En matinée, dans l'après-midi ou en soirée, une ouverture adaptée devrait complaire à tous les publics. L'après-ski promet encore de belles glissades !

Un baptême civil pour le petit Harry Romeu



Un baptême civil n'est pas courant. Mais quand il s'agit de baptiser un petit gars nommé Harry Romeu dans la ville du même nom, ce n'est, du coup, plus du tout commun ! L'histoire est belle. Sophie Arivie connaît Font-Romeu depuis son plus jeune âge, ses parents y possédant une résidence secondaire. Les montagnes cerdanes n'ont plus de secret pour elle, elle les a toutes gravies. Elle a même habité dans la cité romeufontaine et ... rencontré son compagnon Hamid. Pour des raisons professionnelles, ils partent en Mayenne mais Sophie a gardé Font-Romeu dans son cœur. Aussi, à la naissance de leur petit garçon, n'hésitent-ils pas à lui donner comme deuxième prénom, Romeu. Et preuve que l'attachement à la commune est viscéral, ils décident de l'y faire baptiser.

Hautement symbolique

Si le baptême républicain (ou civil) a été instauré au lendemain de la Révolution Française en 1794, il est peu à peu tombé dans l'oubli. Ce n'est que depuis 10 ans qu'il revient en force. A Font-Romeu, seuls quatre baptêmes ont été célébrés en 50 ans. Le maire Jean-Louis Demelin est ravi de célébrer, pour la première fois, un baptême civil « C'est d'autant plus sympathique que les parents ont traversé toute la France pour baptiser leur petit Harry, Romeu ». Même s'il est dépourvu de toute valeur légale, le baptême civil n'en est pas moins un acte hautement symbolique et les parents du bébé, le parrain et la marraine devront entretenir l'engagement moral qu'ils ont pris le jour de la cérémonie. Un chèque de 50€ a été remis au maire au profit de l'action sociale.

Pôle France Natation



De gauche à droite : Alexianne Castel, Richard Martinez, Ophélie Etienne

C'est à la face du monde qu'une nouvelle fois, le pôle France Natation de Font-Romeu prouve son savoir faire et son excellence. Après les deux médailles d'Argent de Lara Grangeon aux championnats d'Europe d'Eindhoven petit bassin, c'est au tour de ses aînées Alexianne Castel et Ophélie Etienne de briller au firmament de la natation mondiale lors des championnats du monde à DUBAÏ. Ophélie Etienne est médaille de bronze au relais 4X 200m nage libre par équipe, et Alexianne Castel est sacrée Championne du monde du 200m dos. Richard Martinez leur entraîneur, formateur de tant de champions (tel Camille Lacourt) a récemment fêté avec Anne Riff, vingt années d'investissement sans relâche au service du haut niveau et du milieu associatif de Font-Romeu.

Le Carnet



Charlotte CHAUDUN, le 3 octobre 2010



Ronan BOMBER et Nathalie KERDONCUFF, le 26 juin 2010



Jean PUIG, décédé le 1er juillet 2010
Eliane ALQUIER, décédée le 20 octobre 2010
André JEAN, décédé le 22 octobre 2010

Le festival de spiritualité
2011 se prépare...

... La Kilian's Classik
aussi !!!

FONT-ROMEU

CHANGEZ D'ALTITUDE ! et d'attitude...

Spiritualité en Pyrénées

du 6 au 10 juillet 2011

2ème édition

Entre Terre et Cosmos



Conférences

La place de l'Homme dans l'Univers
Expériences de morts imminentes
Spiritualité et soins palliatifs
Thérapie bioénergétique
Sciences et spiritualité
Psyché quantique

Ateliers : Qi Gong - Yoga
Poésie - Danse énergie
Psychophonie - chants sacrés
Jeu du Tao - clown thérapie

Piano en forêt
Spectacle de magie
clown conférence

Renseignements

www.spiritualite-en-pyrenees.fr

DÉCOUVREZ TOUS LES PLAISIRS DU TRAIL RUNNING



KILIAN'S CLASSIK

SA VISION DU TRAIL

CLASSEMENTS & RÉCOMPENSES SUR CHAQUE ÉTAPE
CLASSEMENT GÉNÉRAL RÉCOMPENSANT LES TRAIL RUNNERS LES PLUS COMPLETS

2 & 3 DIMANCHE
TRAIL RUNNING DE 25 ou 45 KMS
JUILLET
2011

SAMEDI
COURSE DE CÔTE SUR 5KMS
& 500M DE DÉNIVELÉ POSITIF
REPAS POUR TOUS
COURSES ENFANTS DE 8 À 13ANS
COURSE DE DESCENTE SUR 5KMS
& 500M DE DÉNIVELÉ NÉGATIF

aliservice



FONT-ROMEU
CHANGEZ D'ALTITUDE !

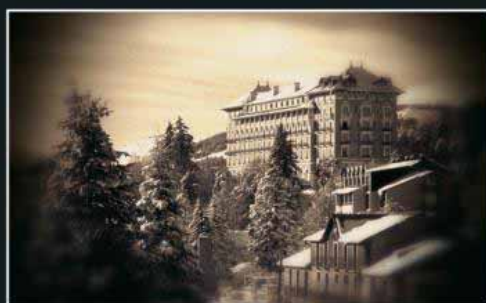
ORGANISATION
WWW.TRAILDEFONTROMEU.COM
04 68 30 68 30 - infos@traildefontromeu.com

PRÉSENCE DU TEAM SALOMON INTERNATIONAL



La Negra

Daniel
Hernández
Creus de sang
al Grand Hôtel



Creus de sang al Grand Hôtel

La maison d'édition la Magrana est la plus grande maison d'édition en Catalan. Daniel Hernandez est le premier auteur français édité, le dixième de la collection qui est toute nouvelle en compagnie, excusez du peu, d'Agatha Christie, James Coburn ...

Menys de 24 hores separen les morts de Raymond Comas i del seu fill Bertrand. El cos del primer, el cacic de Font-Romeu, ha aparegut al seu apartament privat al Grand Hôtel de la localitat, en un escenari grotesc ple de creus gammades pintades amb la seva pròpia sang. El del segon, congelat i amb les cervicals trencades, a l'estany del Diable, un indret recòndit al qual només es pot arribar amb helicòpter o després d'una llarga esquuada en territori de neu verge.

L'inspector Jepe Llense i el seu amic José Trapero hauran d'interrompre les seves vacances a la neu per investigar el cas. Envoltats d'un paisatge d'alta muntanya d'una bellesa de vegades idíl·lica i de vegades amenaçant, els dos companys s'introduiran de ple al cor de la societat cerdana. Per arribar fins al final, hauran de

despertar els fantasmes del Grand Hôtel i del vell maquis de Llo.

Amb Creus de sang al Grand Hôtel us presentem l'obra de Daniel Hernández, autor d'una sèrie de novel·les negres en què, amb ploma vibrant i incisiva, ens descobreix tots els racons i de la història de la Cerdanya.

DANIEL HERNÁNDEZ (1950)

Nascut a Montels, és fill d'emigrants espanyols a França. Treballa com a enginyer al Centre National de la Recherche Scientifique d'Odeillo. Esquiador i excursionista, té una flaca per l'escriptura. És autor de sis novel·les negres, purs polars situats principalment a la Cerdanya.



Creus de sang al Grand Hôtel
Daniel Hernández
Traducció de Sílvia Masó
La Negra, 11 Gener de 2011
140x213
Rústica amb solapes
208 pàgines



Papier recyclé

ALTITUDE N° 11 - 15 DECEMBRE 2010

Directeur de publication : Jean-Louis DÉMELIN - Responsable de la rédaction : Michel RIFF - Conception : Amandine ROUANET - Traduction : Guillem GAUBY
Crédit photo : L. Thual, F. Berlic - Comité de rédaction : Guillem GAUBY, Sacha BORNE Impression : Altiprint